

Maison gratuite : le maire s'explique publiquement

M.O. | Publié le 02.06.2012, 07h00

Le sujet ne pouvait pas passer à la trappe. Jeudi soir, au cours du conseil municipal de Saint-Pierre-du-Perray, le maire socialiste Pierre de Rus est revenu sur les accusations portées par deux anciens employés des services municipaux. Dans un courrier daté du 13 avril, le responsable des finances et le responsable des affaires juridiques dénonçaient de « graves irrégularités ».

Parmi elles, l'attribution gratuite d'une maison communale à un conseiller de la majorité, pendant un an. « La gratuité aurait dû être décidée en commission pour une question de transparence », s'agace Catherine Aliquot-Vialat, élue UMP. Dans l'assemblée, un homme s'emporte. « Moi, j'attends un logement depuis pas mal d'années avec mes enfants et je ne comprends pas qu'une personne sans nécessité en bénéficie. Je trouve ça scandaleux! Faut-il être élu pour avoir un appartement? »

Pierre de Rus répond que le bien en question fait partie « du parc privé de la commune ». « C'est donc moi qui l'ai attribué, poursuit-il, et je trouve que c'est une bonne solution pour rentabiliser le logement. Ce n'est pas scandaleux. » Et d'ajouter qu'une enquête a été ouverte. « La justice suit son cours et dira si c'est légal ou pas. Portez plainte aussi si vous voulez! »

Dans un communiqué daté du 30 mai, le maire revient sur la polémique avec plus de précisions : « Un bail a été signé avec une jeune femme qui a déposé une demande de logement en bonne et due forme depuis 2009. Entre-temps, elle s'est mise en couple avec un jeune homme, élu à la mairie. Sont-ils logés gratuitement? Certainement pas! Comme le prévoit la loi, ils ont pris en charge des travaux importants, qui correspondaient à 10 mois de loyer, soit, en mars 2010, 200 €. »